



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-43305>

Département(s) de publication : **06**

Annonce n° **24-43305**

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Régie Eau d'Azur (06)

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 80263060800080

Ville : Nice Cedex 3

Code postal : 06203

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 06

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Identifiant interne de la consultation : 2023-0089

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Service Achats et Marchés Publics

Adresse mail du contact : marchespublics@eaudazur.com

Numéro de téléphone du contact : +33 489982442

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve** : Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses cotraitants (DC1 disponible sur le site du Ministère de l'Economie). Déclaration individuelle du candidat ou du membre du groupement (DC2 disponible sur le site du Ministère de l'Economie). Extrait KBIS ou tout document équivalent délivré par l'autorité judiciaire ou administrative compétente du pays d'origine ou d'établissement du candidat Les documents relatifs aux pouvoirs des personnes habilitées à engager le candidat, si le signataire n'est pas le représentant légal. Le candidat doit veiller à ce que les pouvoirs soient en cours de validité et qu'ils ne soient pas limités à un montant inférieur au maximum du contrat sur la durée totale. Par ailleurs, en cas de groupement solidaire d'entreprises, les pouvoirs relatifs à chaque membre du groupement ne doivent pas être limités

à un montant inférieur au maximum du contrat sur la durée totale. Les documents relatifs aux pouvoirs des personnes habilitées à engager le candidat, si le signataire n'est pas le représentant légal. Le candidat doit veiller à ce que les pouvoirs soient en cours de validité et qu'ils ne soient pas limités à un montant inférieur au maximum du contrat sur la durée totale. Par ailleurs, en cas de groupement solidaire d'entreprises, les pouvoirs relatifs à chaque membre du groupement ne doivent pas être limités à un montant inférieur au maximum du contrat sur la durée totale.

- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et celui concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : Les certificats de qualifications professionnelles suivants devront être fournis: • FNTP 5118 : Réseaux AEP en milieu urbain, canalisations DN égal ou inférieur à 300mm avec reprise de branchements existants ou création de branchements neufs. • FNTP 5117 : Réseaux AEP en milieu urbain, canalisations de diamètre (DN) compris entre 300mm et 500mm ou entre 100mm et 300mm si la pression d'essai est égale 25 bars • FNTP 2321 : Travaux de terrassement courants en milieu urbain • FNTP 1131 : Ouvrages en béton armé de technicité courante Présentation d'une liste de travaux similaires effectués au cours des cinq dernières années pour les réseaux secs et pour les réseaux humides, assortie d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, la date et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen (certificats d'identité professionnelle, références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur à réaliser la prestation).

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 10/05/2024 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Travaux de création d'une conduite d'adduction et de distribution d'eau potable pour l'alimentation du quartier de la Baronne sur la commune de la Gaude.

Code CPV principal - Descripteur principal : 45232150

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : La réalisation de travaux pour la mise en place d'un nouveau réseau d'eau potable, implique notamment: - En tranche ferme : la mise en place de 1 660 mètres linéaires de canalisation Fonte DN250 sous le chemin Allo Marcellin - En tranche optionnelle n°1 : la mise en place de 380 mètres linéaires de canalisation Fonte DN250 supplémentaires en partie en terrains privés, puis dans le chemin des Maoupas. Sur ce tronçon, le marché prévoit aussi la réalisation de travaux pour l'extension du réseau d'assainissement sur environ 80 mètres linéaires de DN 200 en PVC dans le chemin des Maoupas. ou - En tranche optionnelle n°2 : la mise en place de 1 245 mètres linéaires de canalisation Fonte DN250 supplémentaires sur la fin du chemin Allo Marcellin en partie basse Le projet consiste à mailler les conduites existantes sur la route de Saint Laurent et la route de la Baronne. L'une des tranches optionnelles sera nécessairement affermie.

Lieu principal d'exécution du marché : Commune de la Gaude

Valeur estimée (H.T.) : entre euros et euros

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Le DCE est gratuitement mis à disposition sur le site <https://www.marches-securises.fr> Les modalités de remises et d'analyse des offres sont mentionnées au Règlement de consultation. Les modalités d'organisation des négociations sont indiqués au Règlement de la consultation. La durée du marché est égale au cumul des délais de la période de préparation et de la période d'exécution des travaux proprement dit de chaque tranche (tranche ferme et tranche optionnelle retenue) et du délai d'affermissement (dans l'hypothèse où les travaux de la tranche optionnelle affermie ne seraient pas réalisés concomitamment à ceux de la tranche ferme), hors interruption et/ou prolongation de délais prescrites par ordre de service. Au-delà de la durée du marché, le titulaire du marché demeurera lié au Maître d'ouvrage dans le cadre de ses obligations de garanties. Les délais globaux d'exécution des prestations sont les suivants : Tranche ferme : - Période de préparation : 1 mois à compter de la date de notification de l'ordre de service prescrivant le démarrage de la période de préparation ou de la date mentionnée audit ordre de service ; - Période d'exécution des travaux : 9 mois à compter de la date de notification de l'ordre de service prescrivant le démarrage des travaux ou de la date mentionnée audit ordre de service. Tranche optionnelle n°1 - Période de préparation : 2 semaines à compter de la date de notification de l'ordre de service prescrivant le démarrage de la période de préparation ou de la date mentionnée audit ordre de service ; -Période d'exécution des travaux : 1 mois à compter de la date de notification de l'ordre de service prescrivant le démarrage des travaux ou de la date mentionnée audit ordre de service. Tranche optionnelle n°2 - Période de préparation : 2 semaines à compter de la date de notification de l'ordre de service prescrivant le démarrage de la période de préparation ou de la date mentionnée audit ordre de service ; - Période d'exécution des travaux : 3 mois à compter de la date de notification de l'ordre de service prescrivant le démarrage des travaux ou de la date mentionnée audit ordre de service.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 12/04/2024